

Notice d'utilisation

Carre bleu

Limiteur acoustique – Norme NFS 31-122
catégories 1A - 1B

Vous venez d'acquérir un produit de la gamme Preventec et nous vous en remercions. Nous apportons un soin tout particulier à nos produits au niveau de leur design, de leur ergonomie et de leur simplicité d'usage. Nous espérons que ce produit vous donnera entière satisfaction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT: Veuillez lire l'intégralité des consignes de sécurité et des instructions. Le non-respect de ces consignes et instructions peut entraîner un risque de choc électrique, d'incendie et/ou se traduire par des blessures graves.

Afin d'éviter tout risque, veuillez à toujours suivre les principales consignes de sécurité suivantes quand vous utilisez un appareil électrique.

Avant de brancher votre appareil, assurez-vous que la tension électrique correspond à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'appareil.

N'utilisez pas l'appareil:

- Si la prise ou le câble d'alimentation est endommagé(e),
- En cas de mauvais fonctionnement
- Si l'appareil a été endommagé de quelque façon que se soit
- S'il est tombé dans l'eau
- Si vous l'avez laissé tomber

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par votre revendeur, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire, afin d'éviter tout danger.

N'immergez pas l'appareil, le câble d'alimentation ou la fiche dans l'eau ou tout autre liquide

Ne manipulez pas l'appareil ni la prise avec les mains mouillées.

Si une rallonge électrique est utilisée elle doit supporter la puissance de l'appareil. Prendre toutes les dispositions afin que personne ne s'entrave dedans.

Gardez cet appareil à l'intérieur et dans un endroit sec

Ne pas utiliser à l'extérieur

Ne pas toucher des éléments intérieurs de l'appareil sous tension-risque de choc électrique ou de brûlures

Des tensions dangereuses peuvent être maintenues dans des alimentations même après quelques minutes après leur débranchement.

L'appareil peut interférer avec le fonctionnement des autres appareils sensibles radio-télévision placés à proximité.

PREVENTEC *Performas* système

Fabricant de l'appareil :

Preventec Performas Système
3c la tannerie
57070 Saint Julien-lès-Metz
tel 03 87 78 71 70

www.preventec-systeme.fr
contact@preventec-systeme.fr

Identification de l'appareil :

Marque :	Preventec
Modèle :	Carre Bleu 1A
Numéro de série :	22007322
Adresse IP :	192.168.1.11

Description de l'appareil :

LEA répondant à la catégorie 1A de la Norme NFS 31-122

Limiteur par bande d'octave : action par coupure des niveaux de pression acoustique par bande globale et par bande d'octave par rapport à des niveaux de consigne. Les actions sont déterminées à partir des niveaux de pression acoustique mesurés par bande globale ou par bande d'octave.

Date de fabrication :

Date de Fabrication :	24/08/2020
-----------------------	------------

Déclaration de conformité :

Nous, Société Preventec à Saint Julien-lès-Metz déclarons sous notre seule responsabilité que les LEA de la gamme **Carre bleu**, visés par la présente déclaration sont conformes aux spécifications de la norme NFS31 122.

Saint Julien-lès-Metz

le 28-09-2017

Le Gérant

Introduction :

Le **Carre bleu** est un limiteur enregistreur-afficheur (L,E,A) de pression acoustique répondant à la norme NFS 31-122 relative aux lieux de diffusion sonore amplifiée.

-Il se décline en 2 modèles :

Carre bleu 1A : limiteur à coupure sur niveau global pondéré A et en niveau global pondéré C

Carre bleu 1B : limiteur à coupure sur niveau global pondéré A, en niveau global pondéré C et en niveaux par bande d'octave

Câblage du limiteur :

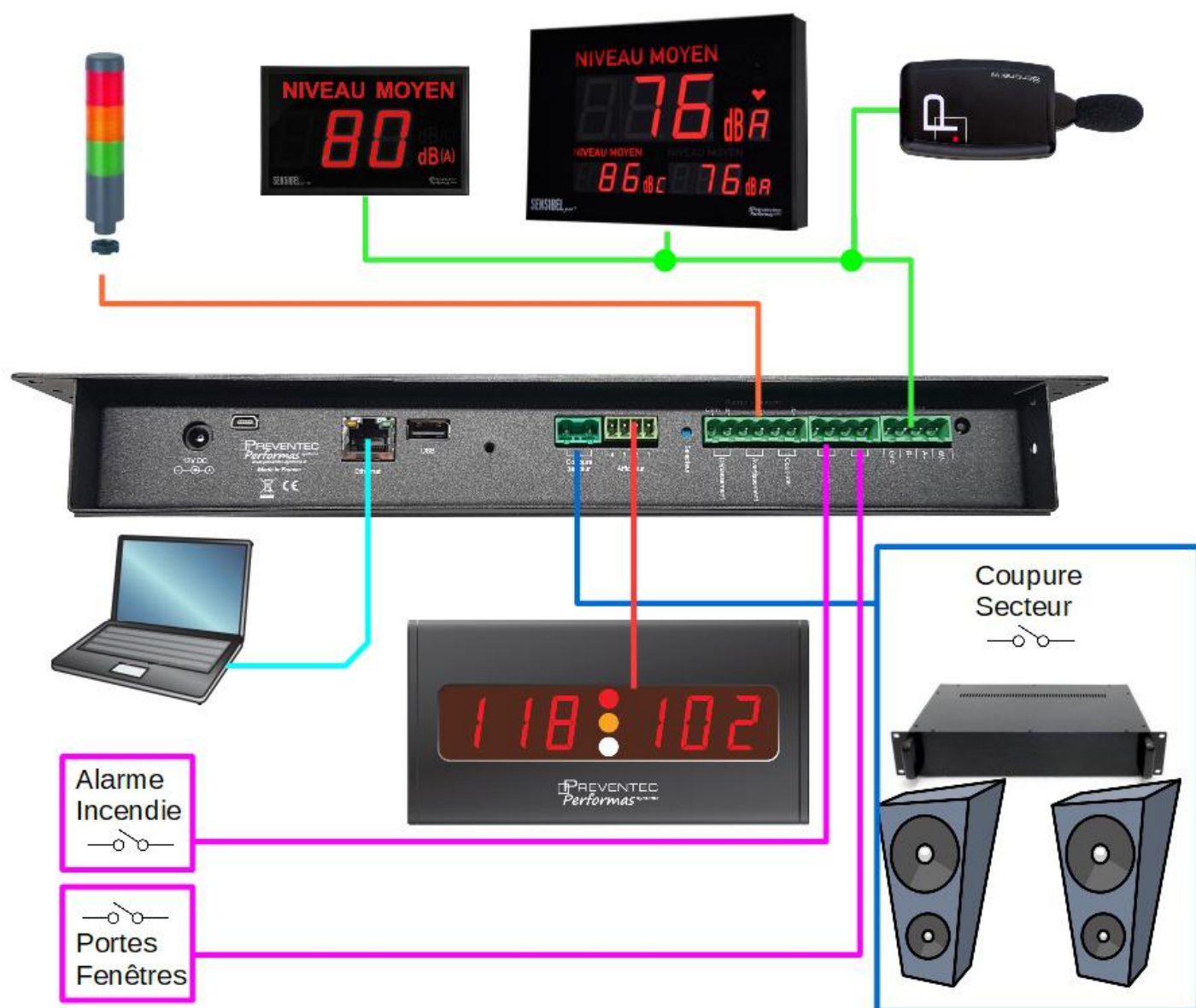


Illustration 1: Synoptique de câblage

Exemple de mise en œuvre de la coupure secteur :

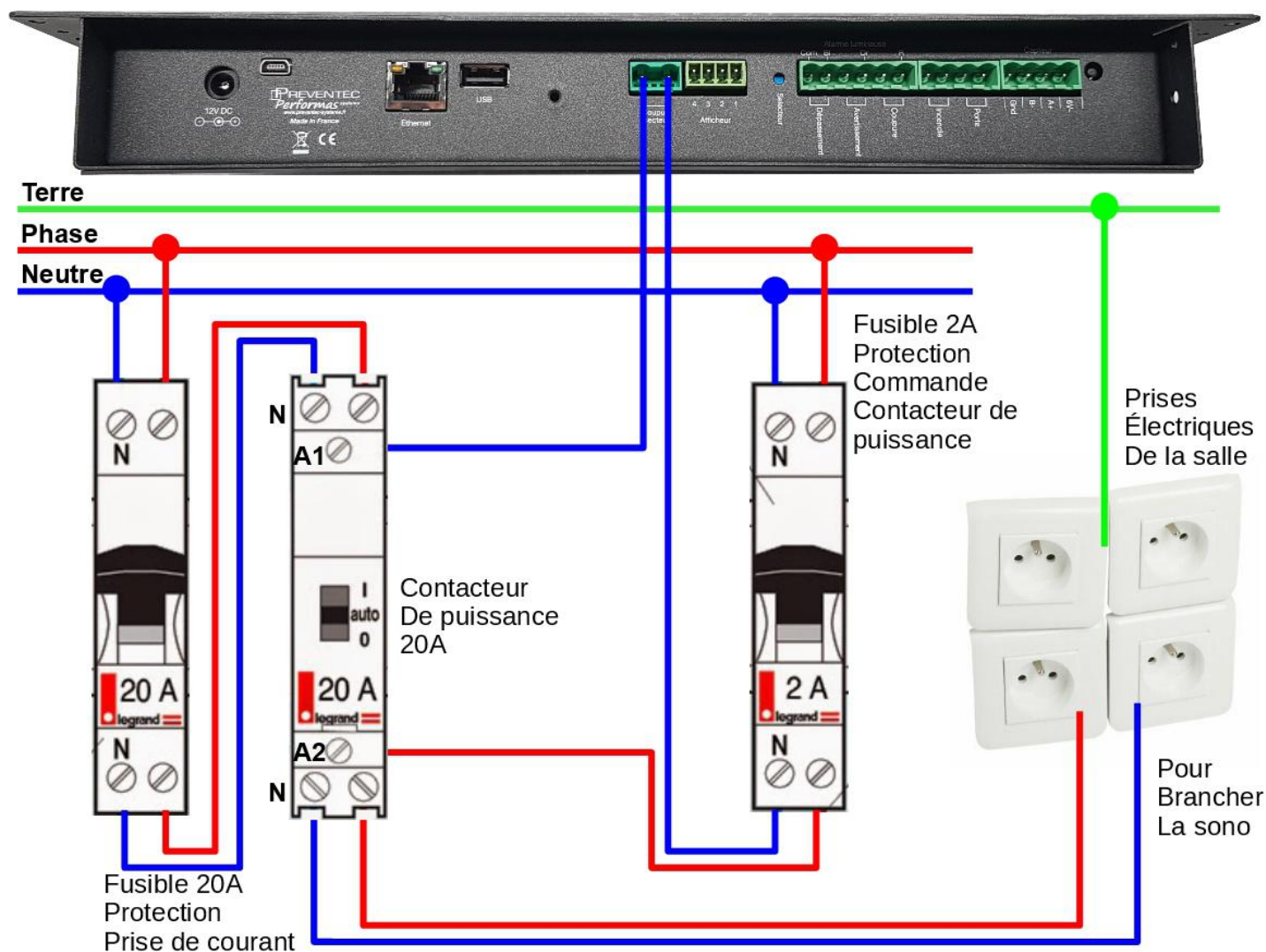


Illustration 2: Coupure secteur à l'aide d'un contacteur de puissance

Remarque :

Adapter le **calibre** du contacteur de puissance et du fusible de protection des prises de courant en **fonction** du **nombre de prises** à commuter.

Logique de la sortie *coupure secteur* & utilisation d'un contacteur de puissance :

La sortie « *coupure secteur* » est un interrupteur, son état est **fermé** lorsque le limiteur est en fonction avec la **pression acoustique sous le seuil** à surveiller. Lorsque l'appareil agit (coupure lorsque la **pression acoustique dépasse le seuil** à surveiller), l'état de la sortie est un interrupteur **ouvert**. Il est conseillé d'utiliser un **contacteur de puissance** avec des contacts à **fermeture**.

Présentation de la face avant :



Illustration 3: Face avant Carre Bleu 1A

1 Voyant d'alimentation : Ce voyant clignote lors de l'écriture sur le média clé USB lors de récupération d'historique ou de mise à jour logicielle interne de l'appareil par exemple.

2 Bouton Test : permet de vérifier si le limiteur est correctement intégré dans la sonorisation. Un appui prolongé apporte une coupure du limiteur. (voir face connectique)

3 Bouton Paramètres : Un appui sur ce bouton affiche un « pop up » regroupant les paramètres principaux du limiteur sur la page écran du navigateur Internet de l'ordinateur.

Comportement avec une clé USB :

Après avoir inséré une clé USB, un appui court copie les fichiers historique dans un dossier horodaté.

Script de Mise à jour :

Pour mettre à jour le Firmware, copier le script fourni par Preventec à la racine d'une clé USB puis appuyer brièvement sur le BP « Paramètres » pour lancer la mise à jour. Le script de mise à jour est prioritaire sur la copie de l'historique.

4 Voyant capteur : Allumé ce voyant indique une parfaite communication avec le micro déporté.

5 Voyant défaut capteur : Ce voyant clignote lors d'un défaut de communication avec le micro déporté ou lors d'un échec du test d'auto calibrage et de suivi de mesure.

6 Voyant Avertissement : Cet indicateur s'allume en fonction du seuil d'avertissement paramétré (bandes d'octaves ou global)

7 Voyant limitation : Ce voyant indique une coupure en cours.

8 Voyant Porte ouverte : Allumé, ce voyant indique que la porte est ouverte. État logique du contact de porte à déterminer dans la page web paramétrage.

9 Voyant 1A-1B : Le voyant 1A ou 1B s'allume en fonction de la catégorie de l'appareil.

Présentation de la face arrière :



Illustration 4: Face Connectiques

1 Embase d'alimentation : Connecter et utiliser uniquement l'alimentation fournie.

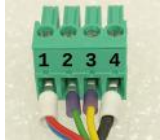
2 Embase RJ45 : pour la connexion au réseau Ethernet. **Adresse IP fixe par défaut : 192.168.1.11**

3 Embase USB A : permet de copier l'historique et les événements sur une clé USB (non fournie). Cette embase est également utilisée pour les mises à jour du logiciel interne de l'appareil.

4 Coupure secteur : contact sec en sortie à utiliser pour activer et couper une sonorisation mobile le pouvoir de coupure est de 1A @ 250VAC

5 Embase Afficheur : pour connecter un afficheur « Display 1A/B » (en option)

Câblage Embase Afficheur : les couleurs correspondent au câble fourni

Couleur	Borne	Photo
Bleu et Rouge	1	
Vert	2	
Jaune	3	
Noir ou tresse	4	

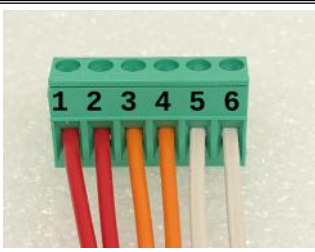
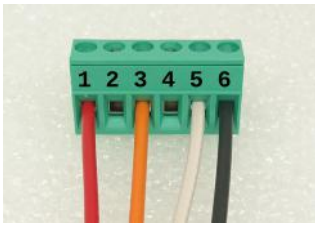
6 Sélecteur :

Permutation entre le mode contact sec et le mode d'alimentation directe d'une colonne lumineuse 24V

-Utiliser un tournevis de 3mm pour actionner le sélecteur.

Position du sélecteur	Mode Activé
Poussé	Mode contact sec
Relevé	Mode alimentation colonne lumineuse 24V

7 Alarme Tricolore : sortie de 3 contacts secs ou de 3 tensions pour allumer une colonne lumineuse 24V

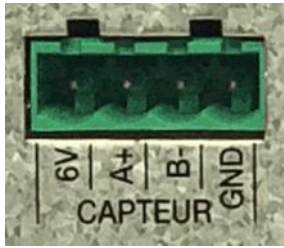
Position sélecteur	Borne	Fonction	Photo
Poussé Mode contact sec Pouvoir de coupure 200mA @ 50V	1	Contact Rouge	
	2	Contact Rouge	
	3	Contact Orange	
	4	Contact Orange	
	5	Contact Blanc	
	6	Contact Blanc	
Relevé Mode alimentation colonne lumineuse 24V	1	Colonne Rouge	
	2	NC	
	3	Colonne Orange	
	4	NC	
	5	Colonne Blanc	
	6	Commun Colonne	

8 Embase Portes et Incendie : Ces entrées gèrent la position de contacts sec pour agir sur la sonorisation en cas d'ouverture de portes et fenêtres ou de présence d'alarme incendie. Logique de contact et mode d'action à paramétrer dans la page Web « Paramètres »

9 Embase Capteur : pour raccorder le capteur déporté à l'aide du bornier débrochable fourni

Câblage Embase Capteur : les couleurs correspondent au câble fourni

Couleur	Borne
Bleu et Rouge	6V
Jaune	A+
Vert	B-
Noir ou tresse	GND



10 Détecteur du capot arrière : prévu pour la détection de la présence du boîtier arrière protégeant la connectique des différents périphériques. Le boîtier de protection doit être plombé par l'installateur pour obtenir une conformité à la norme NFS 31-122.


Afficheur « Display 1A/B » :

Afficheur déporté à destination du régisseur de la sonorisation pour visualiser la pression acoustique instantanée et moyenne.



Illustration 5: Afficheur « Display 1A/B »

- ① Pression acoustique instantanée : Pondération (A) si le seuil est en dB(A) sinon affichage de la pond. (C).
- ② Pression acoustique moyenne : Pondération (A) si le seuil est en dB(A) sinon affichage de la pond. (C).
- ③ Indique un dépassement instantané (global ou octave) des seuils surveillés
- ④ Allumé à l'approche des seuils en valeur moyenne, en fonction du paramètre « avertissement avant action ».
- ⑤ Allumé à -3dB du (des) seuil(s) à surveiller.

Couleur	Borne	Photo
Bleu et Rouge	1	
Vert	2	
Jaune	3	
Noir ou tresse	4	

Sonomètre déporté :



Illustration 6: Microphone Sentinel MB déporté

Le sonomètre est équipé d'un système permettant le contrôle de la continuité de la chaîne de mesure, un contrôle automatique est effectué par le limiteur. Toute anomalie génère une alarme mentionnée dans l'historique.

Câblage : les couleurs correspondent au câble fourni

Couleur	Brochage	Fonction	Photo
Bleu et Rouge	1	6V	
Jaune	2	A+	
Noir ou tresse	3	GND	
Vert	4	B-	

Afficheur Sensibel Triple One Esclave :



Illustration 7: Afficheur Triple One Esclave

Relié au limiteur **carre bleu** l'afficheur Triple One Esclave permet l'affichage des grandeurs acoustiques suivantes :

- ① LAeq 1 sec
- ② LCeq 10min ou LAeq 15 min (en fonction du paramétrage)
- ③ LAeq 10min ou LAeq 15 min (en fonction du paramétrage)

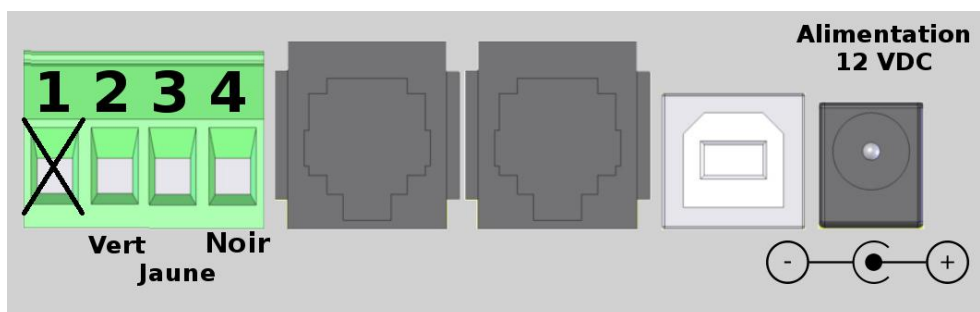


Illustration 8: Brochage du bornier débrochable

Couleur	Borne	Fonction
NE PAS CONNECTER	1	NE PAS CONNECTER
Vert	2	B-
Jaune	3	A+
Noir ou tresse	4	GND

RQ :

En fonction des longueurs de câble, il est parfois nécessaire d'adapter l'impédance de la ligne en ajoutant une résistance de 470 ohms entre les broches 2 et 4 du bornier.



Afficheur Sensibel One Esclave (LAeq moyen) :



Illustration 9: Afficheur Sensibel One esclave

Relié au limiteur **carre bleu** l'afficheur Sensibel One Esclave (en option) permet l'affichage en fonction du paramétrage du LAeq 10min ou du LAeq 15 min destiné à informer le public

LAeq moyen Vue Public

Couleur	Borne	Fonction
NE PAS CONNECTER	1	NE PAS CONNECTER
Vert	2	B-
Jaune	3	A+
Noir ou tresse	4	GND

Une vue « *public* » est également disponible sur le serveur WEB à l'adresse suivante (IP par défaut) :

192.168.1.11/public.html

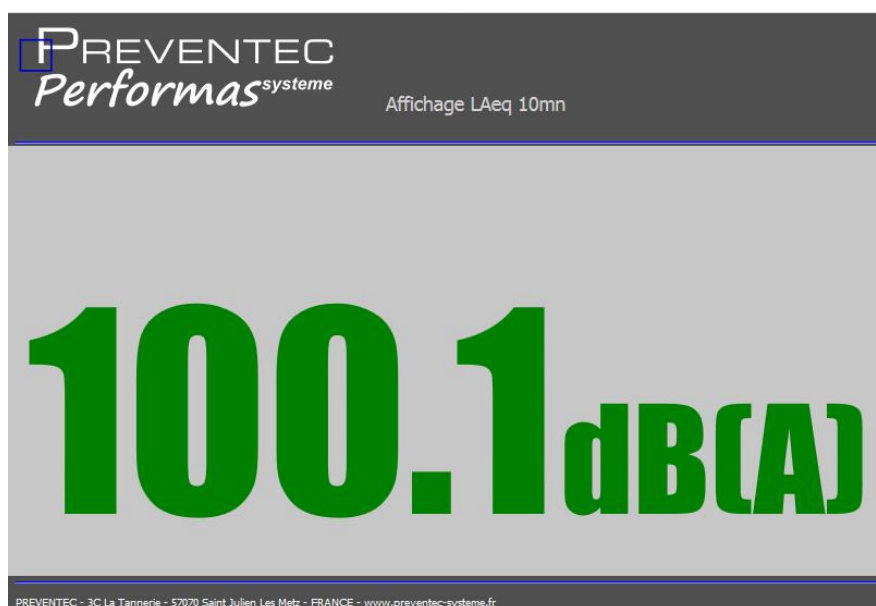


Illustration 10: LAeq 10 min à l'adresse : 192.168.1.11/public.html

Paramétrage et utilisation du serveur web :

Le limiteur **carre bleu** dispose d'un serveur web embarqué pour faciliter le paramétrage, la visualisation de l'historique et l'affichage des événements conformes à la norme NFS 31-122. Pour visualiser ces pages Web, il est nécessaire de connecter un ordinateur avec un câble RJ45 (fourni) sur l'embase de la face avant. A l'aide d'un navigateur internet (Chrome recommandé), saisir dans la barre d'adresse l'URL par défaut (192.168.1.11) pour afficher la page d'accueil du site. Voir § « Modifier les paramètres de la carte réseau » p.21 pour configurer votre carte réseau.

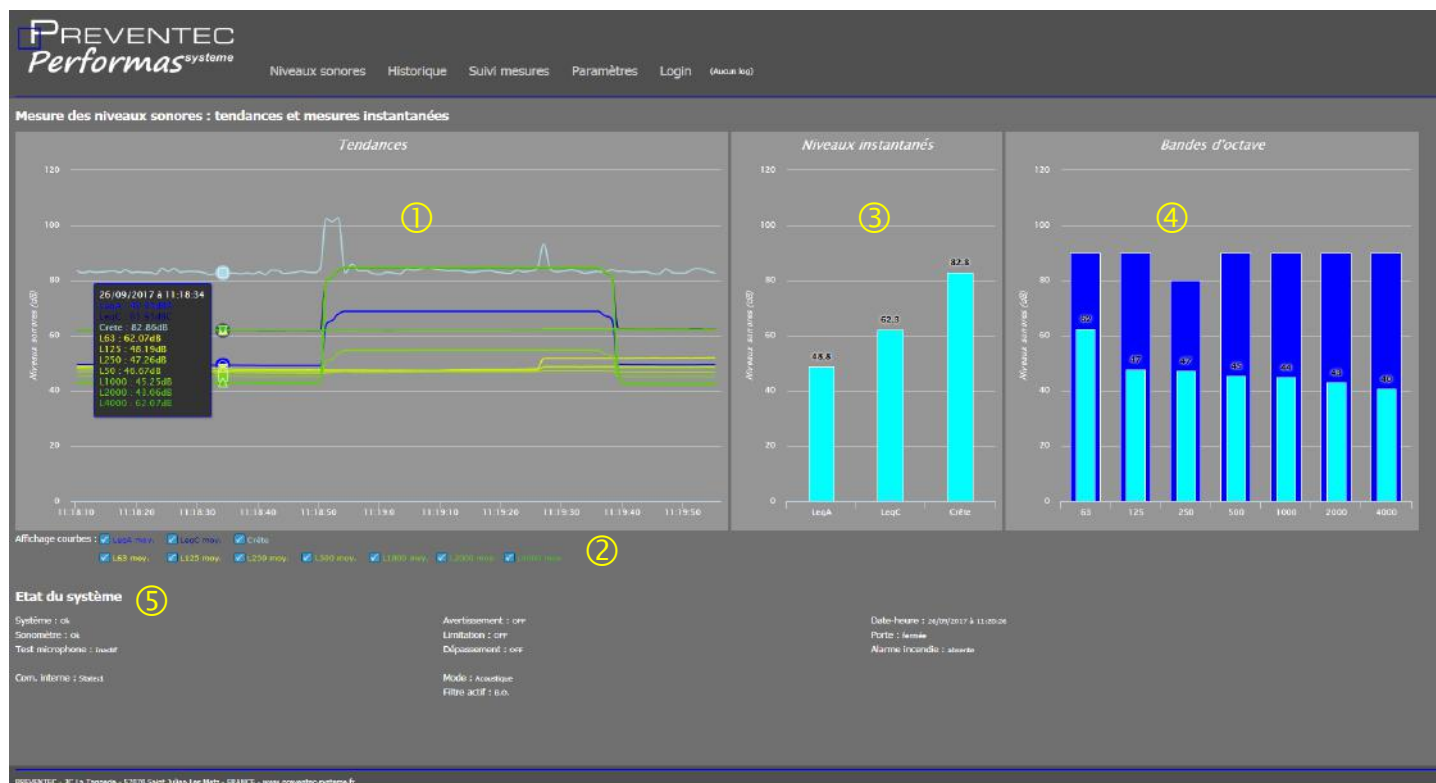


Illustration 11: Page niveaux sonores, cas d'un limiteur surveillant des seuils en bandes d'octaves.

1 Graphe déroulant « Tendances » pour l'affichage en temps réel des grandeurs acoustiques en niveaux global A et C, des grandeurs acoustiques en bandes d'octaves de 63Hz à 4kHz (la valeur d'intégration d'affichage est modifiable dans la page paramètres) et de la mesure crête Lpc (non intégrée). Lors du déplacement du curseur sur le graphique, un popup indique les valeurs des mesures courantes.

2 En bas du graphique « Tendances » des cases à cocher activent les différentes courbes à afficher.

3 Affichage sous forme d'histogramme des grandeurs acoustique instantanées (LAeq 1s, Lceq 1s) et de la mesure Crête Lpc. Lorsque le limiteur surveille des seuils paramétrés en mode global, alors un histogramme en arrière plan de couleur bleu foncé symbolise les seuils à surveiller.

4 Affichage du spectre par octave de 63Hz à 4000Hz. Lorsque le limiteur surveille des seuils paramétrés en mode bandes d'octaves, alors un histogramme en arrière plan de couleur bleu foncé symbolise les seuils à surveiller dans chaque bande.

5 Cette zone en bas de page visualise l'état du système. Date et heure, état des entrées de l'avertissement de la limitation etc.

Graphique rafraîchit toutes les secondes environ.

Page Historique

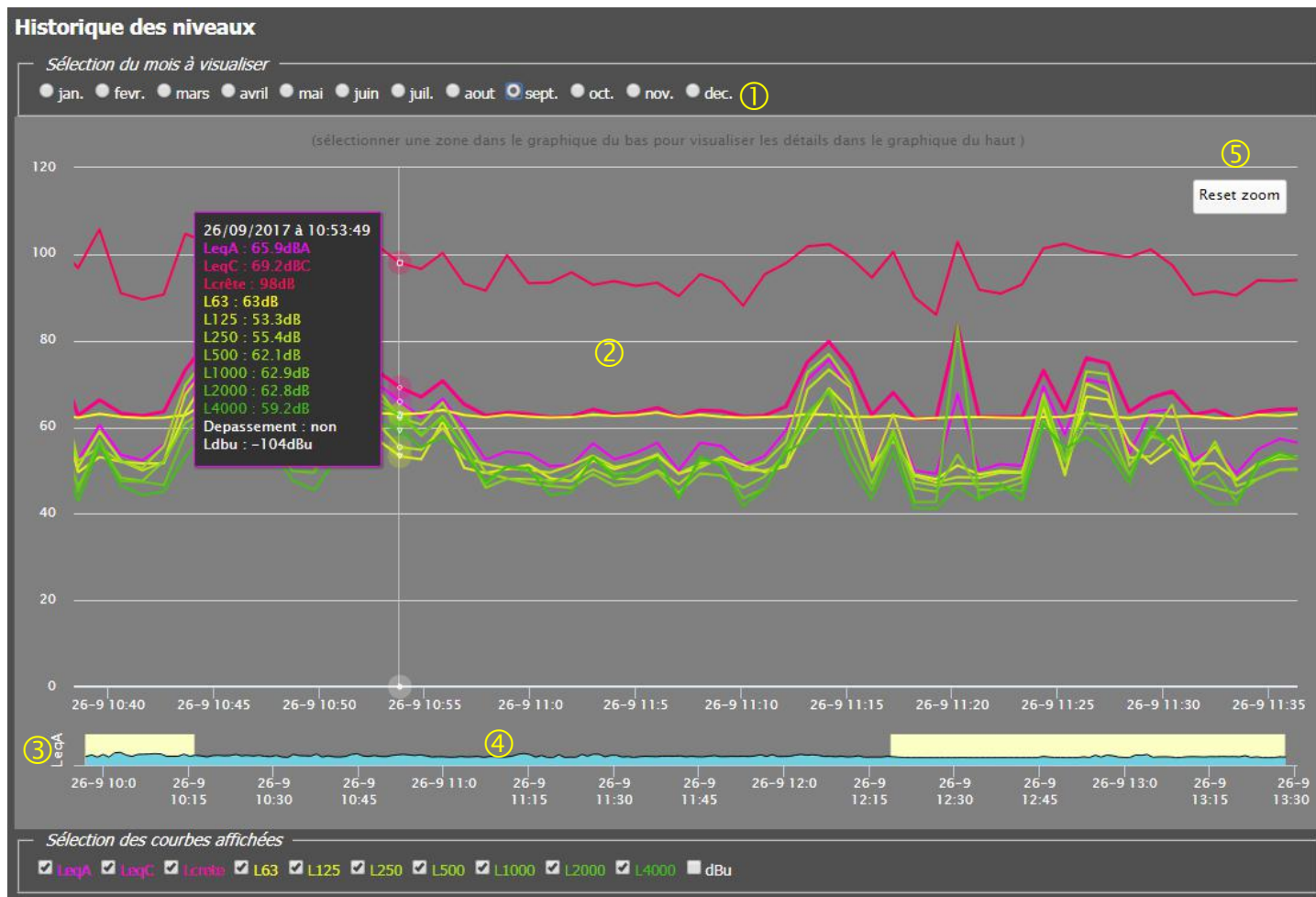


Illustration 12: Page Historique

Une partie graphique représente l'historique sous forme de courbes. L'historique peut-être consulté sur les 12 derniers mois. La période d'enregistrement est de 1 min. A chaque début de mois, les mesures du mois correspondant de l'année précédente sont effacées. De nouvelles mesures sont enregistrées chaque minute (calcul d'un niveau moyen équivalent, sauf pour la crête où le maximum de la minute est enregistré).

Prise en main de la partie graphique :

Sur la partie haute ①, un bandeau de boutons radios sélectionne le mois à visualiser. Au lancement de la page l'historique du mois en cours est affiché.

Utilisation du zoom :

Un graphe ③ sous la courbe principale ② trace l'évolution complète du LAeq du mois sélectionné. Pour zoomer, positionner le curseur de la souris au début de la période à zoomer, cliquer gauche puis déplacer la souris en maintenant appuyé, lâcher le bouton à la fin de la zone à zoomer. La zone mise en surbrillance ④ sur le graphe du bas est affichée sur le graphique du haut ②.

Il est possible d'effectuer la même méthode sur le graphique du haut ②, il faut appuyer sur le bouton « Reset zoom » ⑤ pour revenir à l'affichage initial.

Les périodes durant lesquelles l'appareil était hors service sont signalées par une absence de courbe.

Partie texte :

Historique des événements du limiteur

Date (AA-MM-JJ hh:mm:ss)	Evenement
17-09-26 07:59:49	Début atténuation pour protection du public
17-09-26 07:59:49	Début dépassement du niveau
17-09-26 07:59:50	Fin atténuation pour protection du public
17-09-26 07:59:50	Fin dépassement du niveau
17-09-26 08:01:56	Début atténuation pour protection du public
17-09-26 08:01:56	Début dépassement du niveau
17-09-26 08:01:58	Fin atténuation pour protection du public
17-09-26 08:01:58	Fin dépassement du niveau
17-09-26 08:01:59	Début atténuation pour protection du public
17-09-26 08:01:59	Début dépassement du niveau
17-09-26 08:02:00	Fin atténuation pour protection du public
17-09-26 08:02:00	Fin dépassement du niveau

1-50 of 129

Illustration 13: Historique des Événements

Ce tableau classe les événements de limitations et de dépassements du limiteur. Deux colonnes sont disponibles une pour l’horodatage l’autre pour le type événement. Cliquer sur l’intitulé des colonnes permet un classement alphabétique ascendant ou descendant. Ce tableau correspond au mois en cours sélectionné.

Historique des réglages du limiteur

Date (AA-MM-JJ hh:mm)	Code	Parametre	Nouvelle valeur
-30-01-01 02:22	g2	modele	Carre Bleu 2B
-30-01-01 02:22	g3	numéro serie limiteur	2175500
-30-01-01 02:22	g4	numero serie sonometre	MIC_2175500
-30-01-01 02:22	g6	local	Local
17-09-26 07:56	p01	nom piste 1	Piste Danse
17-09-26 07:56	s2	atténuation : mode surveillance	acoustique

1-7 of 7

Illustration 14: Historique des Réglages

Ce tableau classe l’historique des réglages du limiteur. Quatre colonnes sont disponibles une pour l’horodatage, une pour le code du réglage, une pour le nom du paramètre et la dernière pour la nouvelle valeur modifiée. Cliquer sur l’intitulé des colonnes permet un classement alphabétique ascendant ou descendant. Ce tableau reprend l’intégralité des réglages depuis la fabrication du limiteur (fonction obligatoire pour la conformité à la norme 31-122).

Téléchargement des historiques :

le limiteur dispose d'un historique sur une période de 12 mois avec un intervalle d'enregistrement d'une minute. Il est possible de télécharger différents fichiers via le navigateur à l'aide des boutons ci-dessous :



Illustration 15: Zone de téléchargement des historiques

Fonctions des différents boutons :

« **Mes. mois visualisé** » : Téléchargement à travers le navigateur d'un fichier texte compatible tableur (les champs étant séparé par des virgules). Le fichiers reprend la date et l'heure, les mesures de pression acoustique LAeq 1mn, LCEq 1mn, Lpc (max de la mn) etc du mois en cours

À l'aide du cadre « Sélection du mois à visualiser » choisissez le mois que vous souhaitez télécharger en utilisant les boutons radio, il est possible de télécharger les 12 derniers mois d'historique en répétant la procédure.

« **Evt mois visualisé** » : Téléchargement à travers le navigateur d'un fichier texte compatible tableur (les champs étant séparé par des virgules). Le fichiers reprend la date et l'heure, les débuts et fin de dépassements, les ouvertures et fermetures du capot de protection des câbles etc du mois en cours.

« **Suivi mois visualisé** » : fichier disponible sous certaines options.

« **Histo paramètres** » : Téléchargement à travers le navigateur du fichier de paramètres de réglages depuis la fabrication dlimateur.

Copie des historiques sur une clé USB

Il est possible de copier les fichiers historiques sur une clé USB, insérer une clé USB dans l'embase prévue (voir présentation de la face connectique), appuyer brièvement sur le bouton Paramètres de la face avant, des Leds clignotent sur la face avant durant la copie des fichiers, retirer la clé USB lorsque les Leds sont revenues dans un état stable et fixe.

Page Login :

Illustration 16: Page Login

La page Login permet à l'installateur de s'identifier, et de modifier les réglages de la page Paramètres.

Si le nom d'utilisateur et le mot de passe associé sont corrects, alors le nom d'utilisateur est rappelé dans la partie supérieure de la page, un bouton Logout apparaît pour se déconnecter.

L'utilisateur a également la possibilité de modifier son mot de passe.

Longueur Maxi 10 caractères à choisir parmi ceux autorisés :

"A-Z", "a-z", "0-9", "_", "+", "@"

Rq : les caractères spéciaux sont remplacés par des tirets bas " _ "

En cas d'oubli du mot de passe, un code de déblocage (accessible depuis la page paramètres) peut être transmis à Preventec afin d'obtenir un code temporaire permettant la saisie d'un nouveau mot de passe.

Valeurs par défaut :

Utilisateur :	instal
Code :	123
Adresse IP fixe :	192.168.1.11

Page Paramètres :

Cette page visualise et autorise le paramétrage du limiteur en fonction des droits de l'utilisateur. Les paramètres sont regroupés par ensembles homogènes. Lorsqu'un paramètre est modifié, ne pas oublier de l'enregistrer à l'aide du bouton « Validation » de la catégorie concernée.

Illustration 17: Paramètres généraux, cas d'un limiteur Carré Bleu 1B

L'ensemble Paramètres généraux regroupe pour l'essentiel des informations obligatoires pour la conformité à la norme NFS 31-122

Marque : Champ non modifiable renseigné à la fabrication (Preventec)

Modèle : Champ non modifiable renseigné à la fabrication (**Carre bleu** 1A, 1B)

N° série limiteur : Champ non modifiable renseigné à la fabrication

N° série sonomètre : Champ non modifiable renseigné à la fabrication

Établissement: champ à remplir par l'installateur (par exemple le nom de l'établissement)

local : champ à remplir par l'installateur (utile si l'établissement dispose de plusieurs salles)

Date dernière vérification : date à modifier par l'installateur lors de la mise en service

Date prochaine vérification : date à sélectionner par l'installateur, la norme NFS 31-122 impose une vérification biannuelle.

Version : indique la version du logiciel embarqué du limiteur (non modifiable)

Durée moyenne public : Sélecteur permettant de choisir la durée d'intégration (10 ou 15min) pour l'afficheur déporté et la page web à l'adresse par défaut <http://192.168.1.11/public.html>

code déblocage : Code à transmettre à la société Preventec en cas de perte du mot de passe.

Illustration 18: Date et heure

Modification de la date et de l'heure, Passage automatique heure d'été / heure d'hiver. Une pile assure le fonctionnement de l'horloge même en cas de coupure de l'alimentation électrique. Le bouton « Heure PC » permet un horodatage à l'heure du PC client.

Illustration 19: Réseau Ethernet

Adresse IP limiteur : l'adresse IP par défaut est 192.168.1.11 c'est une adresse IP fixe elle doit être unique sur le réseau, à attribuer en fonction de l'adresse de votre routeur et de votre sous réseau.

PISTES	ACTIVATION	DESIGNATION	PROTECTION
Piste principale	Active	Principale	Public

Illustration 20: Configuration des pistes

Un nom peut-être assigné à la piste principale (c-à-d la salle ou l'espace sonore à contrôler).

Réglage des seuils à surveiller:

La catégorie 1A peut surveiller un seuil en valeur globale (A) ou (C) ou (A) et (C).

Illustration 21: Seuils de limitation, cas d'une surveillance en dB(A) & dB(C) (catégorie 1A et 2A)

La catégorie 1B offre un choix supplémentaire de surveillance en bande d'octave.

Illustration 22: Seuils de limitations, cas d'une surveillance en bande d'octave (catégorie 2A)

Détermination de la fonction de transfert :

Le limiteur **Carre bleu** calcul en interne la correction de mesure (ou fonction de transfert) entre l'emplacement définitif du capteur de mesure acoustique et le point de référence acoustique de l'étude d'impact.

	dBA	dBC
Mesure réf. acoustique	_90,0	_90,0
Principale	_90,0	_90,0

Illustration 23: Fonction de transfert, cas d'un limitation en dB(A) et ou dB(C)

La fonction de transfert est exprimée en globale lorsque le limiteur surveille des seuils en dB(A) ou dB(C)

Fonctions de transfert

Gains des fonctions de transfert

	31Hz	63Hz	125Hz	250Hz	500Hz	1000Hz	2000Hz	4000Hz	8000Hz
Point définitif micro limiteur	① 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0
Point acousticien de Principale	② 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0	_ 80,0

Validation

Illustration 24: Fonction de Transfert

La fonction de transfert est exprimée en octave lorsque le limiteur surveille des seuils en bande d'octave

Détermination de la fonction de transfert :

- cas où le *Point définitif micro limiteur* et le *Point acousticien de Principale* sont **identiques**
saisir des pression identiques sur les lignes ① et ②, par exemple 90-90-90-90-90-90
- cas où le *Point définitif micro limiteur* et le *Point acousticien de Principale* sont **différents**
 - générer un bruit rose dans la salle à volume constant proche du seuil maxi autorisé
 - positionner le micro du limiteur au point de référence acoustique de l'étude d'impact
 - relever la pression acoustique dans chaque bande d'octave sur la page web « Niveaux sonore »
 - ne pas modifier le volume de diffusion du bruit rose
 - positionner le micro du limiteur à l'emplacement définitif
 - relever la pression acoustique dans chaque bande d'octave sur la page web « Niveaux sonore »
 - saisir en ligne ① les pressions relevées à l'emplacement définitif
 - saisir en ligne ② les pressions relevées à l'emplacement de référence

Il est aussi possible de se référer à l'étude acoustique EINS (Etude d'Impact des Nuisances Sonores) pour renseigner ces 2 lignes.

Programmation des périodes de limitation

Programme actif

Programmation hebdomadaire

Validation	Atténuation complémentaire	Jour	Plage horaire	Activité
<input type="checkbox"/>	<input type="range" value="-18 dB"/>	Lundi	06:00 - 18:00	Dans plage
<input type="checkbox"/>	<input type="range" value="-12 dB"/>	Mardi	06:00 - 18:00	Hors plage
<input type="checkbox"/>	<input type="range" value="-6 dB"/>	Mercredi	06:00 - 18:00	Dans plage
<input type="checkbox"/>	<input type="range" value="0 dB"/>	Jeudi	06:00 - 18:00	Hors plage
<input type="checkbox"/>	<input type="range" value="6 dB"/>	Vendredi	06:00 - 18:00	Dans plage
<input type="checkbox"/>	<input type="range" value="12 dB"/>	Samedi	06:00 - 18:00	Hors plage
<input type="checkbox"/>	<input type="range" value="18 dB"/>	Dimanche	06:00 - 18:00	Dans plage

Programmation calendaire

Validation Atténuation complémentaire Date début Date fin

Illustration 25: Programmation des périodes de limitation

La programmation des périodes de limitation se compose de 7 atténuations hebdomadaires et d'une atténuation calendaire.

La case à cocher Programme actif valide l'action des atténuations complémentaires validées individuellement.

Sept atténuations hebdomadaires sont définies par 4 paramètres :

- Atténuation complémentaire : l'atténuation réglée sera ajoutée à tous les seuils surveillés (par exemple une atténuation de -10 dB baissera les seuils de 10 dB en global et en octave)
- Jour : jour de la semaine concerné par l'atténuation supplémentaire
- Plage horaire : plage concernée par l'atténuation
- Activité :
 - dans la plage : l'atténuation complémentaire est active dans la plage horaire définie,
 - hors plage : l'atténuation complémentaire est active en dehors de la plage horaire définie,

Une atténuation calendaire peut être paramétrée elle s'applique entre 2 dates.

À chaque cycle de traitement des mesures (1 sec), le programme teste successivement l'activation des 7 atténuations hebdomadaires puis l'atténuation calendaire. À la première atténuation active rencontrée, le programme abandonne le traitement des périodes de limitation.

Illustration 26: Réglage de la limitation

Le limiteur dispose d'une sortie à régulation par coupure secteur, le contact est fermé lorsque la pression acoustique est sous le seuil, le contact s'ouvre lors des coupures.

Protection du public par coupure :

Durée de coupure : définit la durée de coupure de la sortie sonorisation (en secondes)

Durée intégration : durée utilisée pour le calcul des niveaux moyens équivalents (en secondes)

Avertissement avant action :

Seuil d'avertissement : seuil à partir duquel la sortie avertissement sera activée (exemple niveau à surveiller de 100dB seuil d'avertissement à 5 dB, la sortie avertissement sera activée dès 95dB)

Illustration 27: Entrées du système

Le limiteur peut lire l'état de 2 boucles sèches pour asservir la sonorisation en fonction de l'ouverture de portes et fenêtres. Il peut également couper la sonorisation pour rendre audible la diffusion de messages de sécurité lorsque une alarme incendie est activée.

Gestion portes et fenêtres

État Contact si porte ouverte : possibilité de choisir l'état logique du contact lorsque la porte est ouverte (Ouvert ou fermé).

Abaissement des seuils si porte ouverte : ajoute une atténuation en dB à tous les seuils à surveiller (global et octave) lorsque la porte est détectée ouverte.

Temporisation ouverture de porte (sec.) : temporisation en secondes après laquelle la porte sera détectée ouverte (pour prévenir des usages fugitifs)

Temporisation fermeture de porte (sec.) : temporisation en secondes après laquelle la porte sera détectée fermée (pour prévenir des usages fugitifs)

Gestion Alarme Incendie

État Contact si alarme incendie : possibilité de choisir l'état logique du contact lorsque l'alarme incendie est activée (Ouvert ou fermé).

Modifier les paramètres de la carte réseau :

Les afficheurs enregistreurs et les limiteurs sont configurés en adresses IP fixes, suivre la procédure suivante pour adapter la carte réseau de l'ordinateur.

Sous Windows 10 :

ouvrir le Centre Réseau et partage : (Panneau de configuration\Réseau et Internet\Centre Réseau et partage)
Puis cliquer sur « *Modifier les paramètres de la carte* »

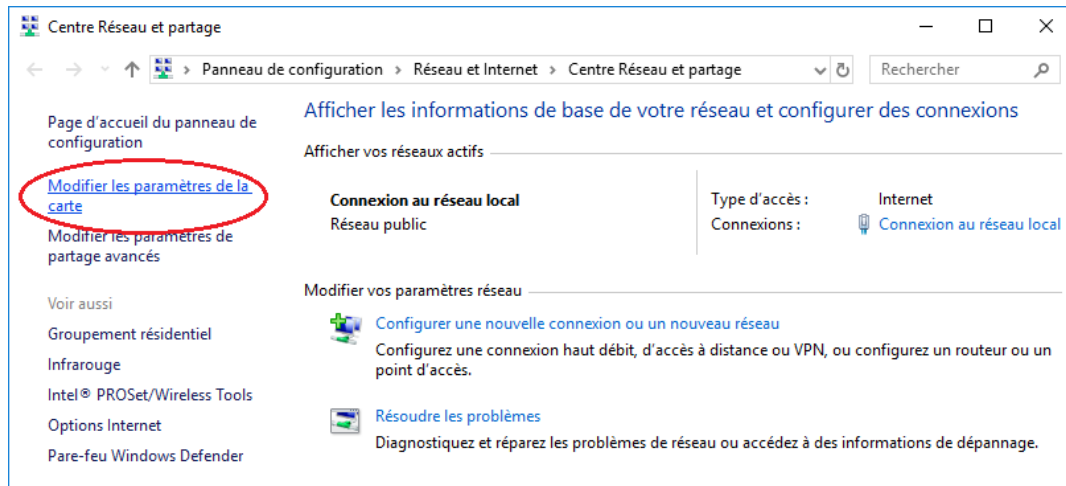


Illustration 28 cliquer sur *Modifier les paramètres de la carte*

Les cartes réseaux de l'ordinateur sont affichées, cliquer droit sur la carte Ethernet puis propriétés

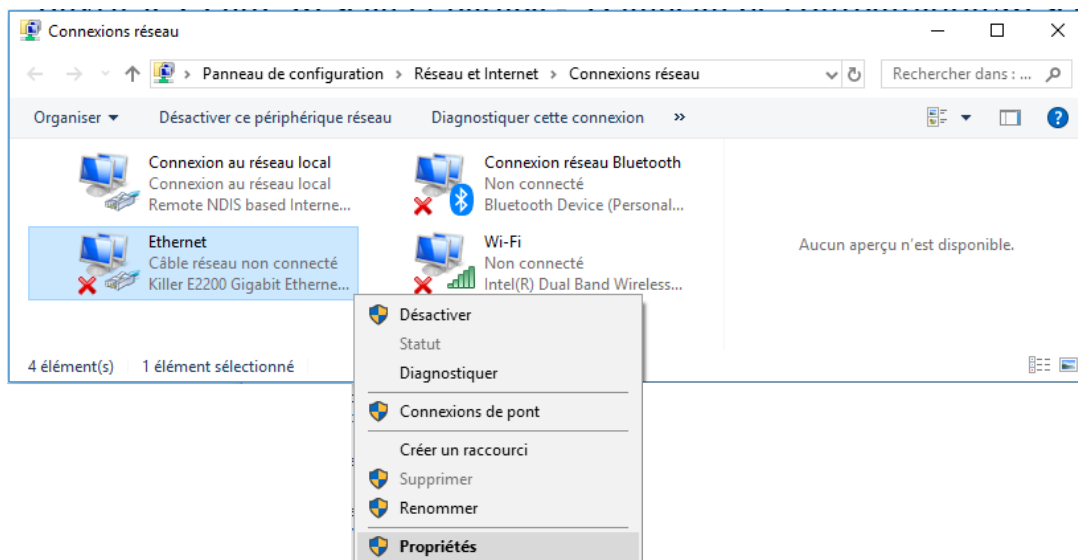


Illustration 29 Cliquer droit puis propriété de la carte Ethernet

Sélectionner protocole Internet version 4 (TCP/IPv4) puis cliquer sur Propriétés

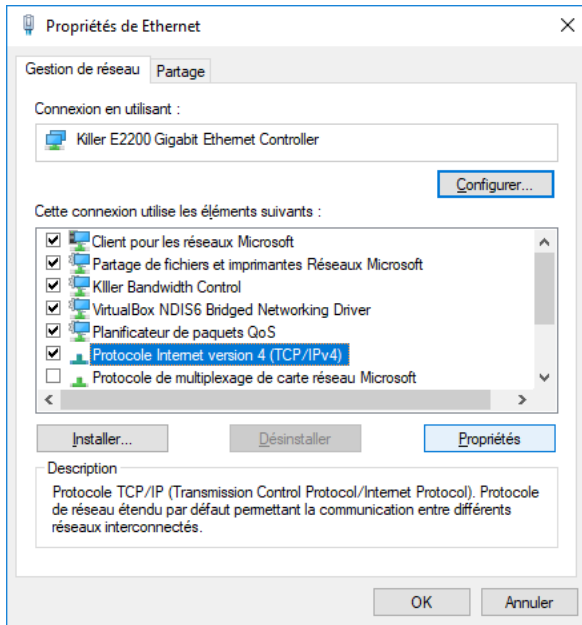


Illustration 30: sélectionner IPv4

Sélectionner le bouton radio « Utiliser l'adresse IP suivante »

puis saisir l'Adresse IP : 192.168.1.10 et le Masque de sous-réseau : 255.255.255.0

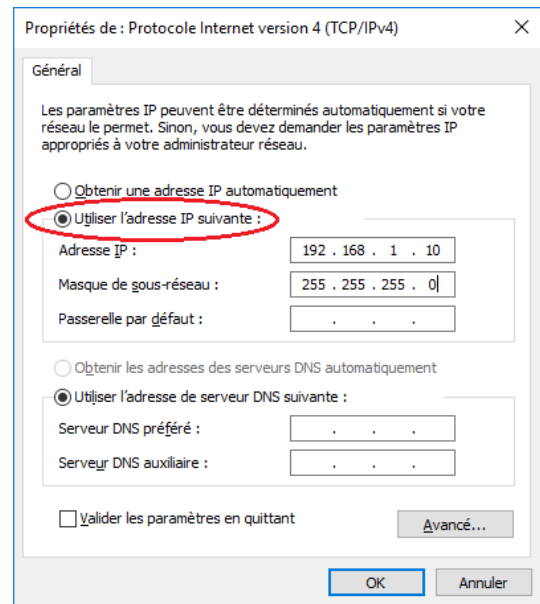
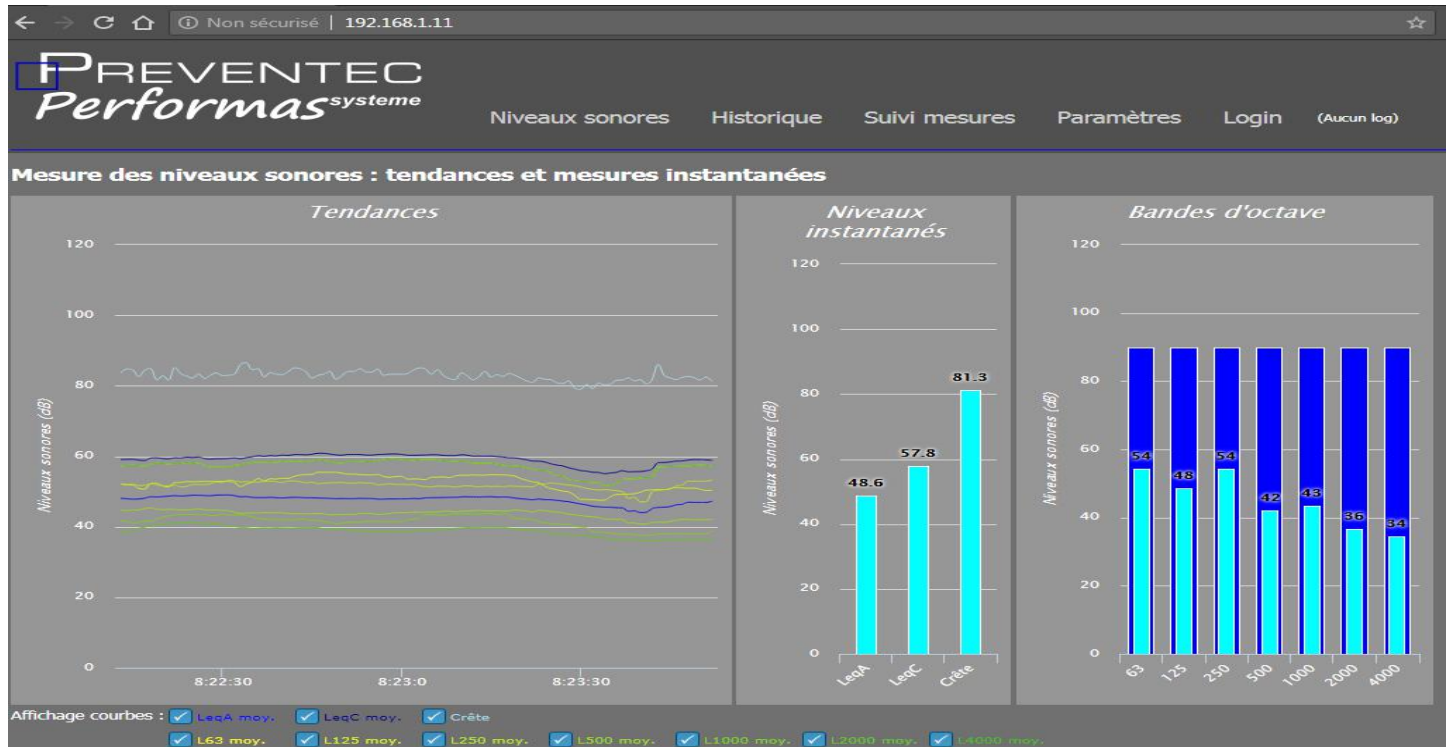


Illustration 31: modifier l'IP

Saisir l'URL par défaut (<http://192.168.1.11>) dans le navigateur internet pour afficher la page d'accueil





Preventec Performas Système
3c la tannerie
57070 Saint Julien-lès-Metz
tel : 03 87 78 71 70

www.preventec-systeme.fr

contact@preventec-systeme.fr